

videofutur
N'ATTENDEZ PAS QUE ÇA PASSE À LA TÉLÉ !

**Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2012
de
Video Futur Entertainment Group SA**

Video Futur Entertainment Group SA
Société anonyme
au capital de 3 828 534,60 euros
Siège social : 27, rue d'Orléans 92200 Neuilly-sur-Seine
444 133 300 RCS Paris

Table des matières

I. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE POUR LE SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2012.....	3
1. RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE DE VIDEO FUTUR ENTERTAINMENT GROUP SA (LA « SOCIETE » OU « VIDEOFUTUR) AU COURS DU SEMESTRE ECOULE.....	3
2. EVOLUTIONS RECENTES ET PERSPECTIVES 2012	6
II. ETATS DE SYNTHESE AU 30 JUIN 2012	7
1. Bilan social.....	7
2. Compte de résultat social.....	8
3. Compte de résultat pro-forma.....	9
4. Situation nette.....	10
5. Tableau des flux de trésorerie	11
6. Notes Annexes aux états financiers annuels.....	12
III. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - Période allant du 1er janvier au 30 juin 2012.....	24

I. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE POUR LE SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2012

1. RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE DE VIDEO FUTUR ENTERTAINMENT GROUP SA (LA « SOCIETE » OU « VIDEOFUTUR) AU COURS DU SEMESTRE ECOULE

Les commentaires qui suivent sont établis sur la base des comptes intermédiaires de la Société préparés en conformité avec la recommandation n°99.R01 du Conseil National de la Comptabilité.

1.1. Faits marquants de la période

La Société s'est fixé comme priorité de poursuivre le développement de son parc de clients abonnés à ses services de location vidéos et de téléchargements, au travers de trois canaux essentiels :

- le rachat de magasins indépendants sous enseigne Videofutur : 5 nouveaux magasins ont ainsi été acquis au premier semestre 2012, portant à 37 le parc de magasins exploités en propre au 30 juin 12 (et 38 magasins à fin septembre 2012) ;
- le recrutement *online* à travers le site videofutur.fr ;
- et le développement d'un réseau de partenaires distributeurs et constructeurs avec un investissement particulier réalisé en vue de l'intégration des services de la Société dans les équipements connectés (TV, tablettes, etc.).

Par ailleurs, Videofutur a annoncé en mai 2012 le lancement de sa nouvelle plateforme de marque au travers de 3 axes principaux : nouvelle identité, nouveau positionnement et nouvelles offres, afin d'offrir à ses clients du choix, des petits prix, de la simplicité et l'appartenance à une communauté. Cette plateforme se décline sur les trois canaux susmentionnés.

Dans un marché actif du cinéma, où l'accès aux nouveautés reste la motivation principale, Videofutur se positionne pour répondre aux attentes du consommateur et a lancé sa nouvelle signature : « n'attendez pas que ça passe à la télé ! ».

Grâce à l'offre d'abonnement PassDuo combinant la location illimitée de DVD / Blu-ray et la V&D, Videofutur permet à chacun de ses clients de bénéficier de toutes les dernières sorties de l'année mais aussi des films des années précédentes et propose la seule offre d'abonnement du marché qui donne l'accès à tous les films avant leur passage à la télévision.

Cette offre tarifaire à bas coût (6,99€ l'abonnement de location illimitée de DVD / Blu-ray et 2,99€ la V&D) permet aujourd'hui de proposer à ses abonnés (40 000 au 30 juin 12 et 45 000 au 30 septembre 12) un catalogue de 20.000 films disponibles.

Un autre événement majeur du premier semestre 2012 a été l'augmentation de capital de 2,8M€ réalisée comme suite à l'exercice de 28 123 001 bons de souscriptions d'actions (« BSA »). Les bons non exercés sont tous arrivés à expiration le 31 mars 2012. Ces BSA avaient été émis lors de l'opération de recapitalisation de novembre 2011, sous forme d'une émission d'ABSA par offre au public, ayant fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers.

Par ailleurs, l'Assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2012 a réduit le capital social de Videofutur d'un montant de 4 786 K€, pour le ramener de 8 614 K€ à 3 828 K€, par imputation à hauteur de 2 922 K€ sur le compte « Report à Nouveau Débiteur » et par affectation à hauteur de 1 864 K€ à un compte de « Réserve Spéciale Indisponible ». Il est précisé que, après clôture de l'exercice au 31 décembre 2012 et approbation des comptes dudit exercice, les pertes qui viendraient à être constatées seront imputées à due concurrence sur ce compte.

Enfin, la Société continue au cours de l'année 2012 à réduire le niveau de ses coûts fixes afin de les adapter à l'évolution de ses activités.

Videofutur a par ailleurs obtenu la qualification « Entreprise Innovante » d'Oséo au 1^{er} semestre 2012.

Dans ce contexte, la Société enregistre au premier semestre 2012 une perte nette de K€2 465 constituée d'une perte d'exploitation de K€2 349 pour un chiffre d'affaires de K€3 425, et une perte financière et exceptionnelle de K€116. Au 30 juin 2012, la Société dispose d'une trésorerie nette de K€1 407, sans endettement, et de capitaux propres positifs à hauteur de K€3 717 comprenant un capital social de K€3 828.

1.2. Analyse des résultats

1.2.1. Informations financières sélectionnées (données pro-forma)

Le 29 décembre 2011, la société Videofutur Stores (« VFS ») a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de Videofutur. L'activité de VFS était la gestion de magasins Videofutur. Pour faciliter la lecture du compte de résultats, la Direction de Videofutur a décidé d'établir des comptes pro-forma en 2011 intégrant l'activité de VFS et permettre ainsi la comparaison avec les comptes sociaux de Videofutur au 30 juin 2012.

Données du compte de résultat (en milliers d'euros)	1 ^{er} semestre 2012 (1)	2 ^{eme} semestre 2011, pro- forma (2)	1 ^{er} semestre 2011, pro- forma (3)	Variation (1) / (2) en %	Variation (1) / (3) en %
Chiffre d'affaires	3 425	3 543	3 807	-3.3%	-10.0%
<i>Dont activités poursuivies</i>	3 251	3 183	3 147	+2.1%	+3.3%
<i>Dont activités non poursuivies</i>	174	360	660	-51.7%	-73.6%
Résultat exploitation	(2 349)	(2 519)	(2 786)	-6.7%	-15.7%
Résultats financier et exceptionnel	(116)	34	89	ns.	ns.
Résultat net	(2 465)	(2 485)	(2 697)	-0.8%	-8.6%

1.2.2. Analyse des résultats de la Société (données pro-forma)

Le chiffre d'affaires des activités poursuivies atteint K€ 3 251 au 1^{er} semestre 2012. Il est en hausse de 2% par rapport au second semestre 2011 et de 3% par rapport au 1^{er} semestre 2011.

Les activités non poursuivies de service aux franchisés continuent de diminuer régulièrement, en baisse de 52% par rapport au second semestre 2011 et de 74% par rapport au 1^{er} semestre 2011.

Au total, le chiffre d'affaires réalisé sur le semestre écoulé s'établit à K€ 3 425, dans la continuité du second semestre 2011 (K€ 3 543) et en retrait de 10% par rapport au premier semestre 2011 (K€ 3 807).

L'activité grand public (abonnements, cartes prépayées et VàD) constitue sur la période la principale source de revenus de la Société. L'autre source de revenus provient des services aux constructeurs et opérateurs, que la Société entend continuer à développer.

La perte d'exploitation s'améliore de 16% par rapport au 1^{er} semestre 2011 et atteint K€ 2 349, ce qui traduit l'efficacité des opérations entreprises de réduction de coûts depuis plus d'un an et l'absence de contribution aux résultats des activités non poursuivies.

La baisse de K€ 818 des charges opérationnelles entre le 1^{er} semestre 2011 et le 1^{er} semestre 2012 provient principalement des éléments suivants :

- Les dépenses de personnel ont été réduites de K€ 388, comme suite à la réorganisation de la Société et à la réduction de ses coûts de structure ;
- La baisse des achats et charges externes de K€ 574 provient principalement de l'arrêt des activités historiques de réseaux (grossiste de DVD notamment) ;

et ce malgré une hausse des provisions pour impayés sur le chiffre d'affaires grand public, liée à la croissance du parc d'abonnés.

Après prise en compte d'une perte financière et exceptionnelle de K€ 116, la Société enregistre au premier semestre 2012 une perte nette de K€ 2 465 contre une perte de K€ 2 697 au premier semestre 2011, soit une amélioration de 9%.

1.2.3. Filiales et participations

Le périmètre des filiales et participations de la Société n'a pas évolué de façon significative au cours du premier semestre 2012.

Si l'essentiel des activités opérationnelles du groupe est exercé au sein de la Société, une partie est exercée au sein de la SARL GPMR Agen VF dans laquelle la Société a une participation de 75% et qui détient 4 des 37 magasins au 30 juin 12.

La Société détient par ailleurs une participation dans Glowria Luxembourg (100%), qui n'a à ce jour plus d'activité opérationnelle, et dans Glow Entertainment Deutschland GmbH (100%), en cours de dissolution amiable.

Par ailleurs, la Société détient environ 30 participations, généralement minoritaires dans des sociétés fortement déficitaires et sous capitalisées, dont la valeur des titres de créance et des participations n'est pas significative. Au 30 juin 2012, la valeur nette des titres de participation est de 1 K€.

À la clôture, la valeur nette des créances liées à des participations s'établit à K€192 contre K€49 au 31 décembre 2011. Cette hausse provient principalement d'avances en compte courant à la filiale GPRM Agen. Aucune provision complémentaire n'a été passée en 2012.

La valeur nette du poste « Autres immobilisations financières » s'élève à K€344 contre K€324 au 31 décembre 2011, et est constituée de la valeur des actifs en espèces et en actions propres détenus dans le cadre du contrat de liquidité (K€49) et de dépôts et cautionnements divers (K€295).

1.3. Situation financière (données sociales)

Au 30 juin 2012, le total du bilan s'établit à K€7 831 contre K€6 977 au 31 décembre 2011.

Il comporte des actifs nets immobilisés à hauteur de K€4 712 contre K€4 225 au 31 décembre 2011 et des actifs circulants et écarts de conversion d'actif dont la valeur nette s'établit à K€3 118 au 30 juin 2012 contre K€2 752 au 31 décembre 2011.

L'augmentation des actifs nets immobilisés sur le semestre (+K€487) est liée au poste « *immobilisations incorporelles* » dont la valeur nette a crû de K€323 sous l'effet notamment des acquisitions de fonds de commerce, et au poste « *immobilisations financières* » dont la valeur nette au 30 juin 2012 s'établit à K€537 contre K€375 au 31 décembre 2011, principalement sous l'effet d'avances en compte courant à la filiale GPRM Agen.

L'augmentation des postes d'actifs circulants provient essentiellement du poste « Disponibilités et valeurs mobilières de placement » qui a augmenté de K€1 006 à K€1 407 ce semestre grâce à l'augmentation de capital intervenue en avril, comme suite à l'exercice des BSA.

Au passif, les capitaux propres de la Société, compte tenu de la perte nette enregistrée sur le semestre, s'établissent à K€3 717 au 30 juin 2012 et comprennent un capital social de K€3 828.

Enfin, les passifs circulants (y compris provisions pour risques et charges) s'établissent au 30 juin 2012 à K€4 114 contre K€3 607 au 31 décembre 2011. Ils comprennent principalement des dettes fournisseurs et comptes rattachés d'un montant de K€2 452, en hausse de K€500 par rapport au 31 décembre 2011, et des dettes fiscales et sociales d'une valeur de K€1 038 au 30 juin 2012 (K€1 156 au 31 décembre 2011).

2. EVOLUTIONS RECENTES ET PERSPECTIVES 2012

2.1. Évolutions récentes et événements post-clôture

À l'occasion de la communication aux marchés financiers de son chiffre d'affaires semestriel 2012 (Cf. communiqué de presse du 18 juillet 2012), la Société a annoncé avoir franchi le seuil des 40 000 clients abonnés à ses offres. Le nombre d'abonnés s'établit à 45.000 à fin septembre 2012.

2.2. Perspectives 2012

La Société poursuivra au second semestre ses actions de recrutement de clients abonnés en continuant le déploiement de l'offre PassDuo dans son réseau de magasins en propre et online.

La stratégie produit de la Société se résume à travers sa *baseline* « n'attendez pas que ça passe à la télé », traduisant la promesse d'immédiateté de consommation, de nouveautés et de profusion du catalogue. Elle poursuivra enfin les actions engagées pour réduire ses frais fixes.

Une émission d'obligations convertibles en octobre 2012 renforcera la trésorerie de la Société afin de lui permettre de faire face à ses engagements au cours des 12 prochains mois suivant la réalisation de l'opération. Elle permettra aussi de financer le développement de la Société et l'évolution de son business model dans un cadre concurrentiel accru, avec pour objectif un retour à l'équilibre.

L'opération de refinancement va aussi permettre à la Société de renforcer la composante digitale de la Société, à savoir :

- L'intégration dans son offre d'abonnement PassDuo d'une composante sVOD (téléchargement illimité par abonnement) ;
- Le renforcement des canaux de distribution web en complément de son réseau de magasins. Dans ce contexte, la Société durcit ses critères de sélection des fonds de commerce rachetés (nombre de clients actifs, montant de l'investissement).

II. ETATS DE SYNTHESE AU 30 JUIN 2012

1. Bilan social

<i>Données en milliers d'euros</i>	Notes	Brut 30.06.12	Amortissements et Provisions	Net 30.06.12	Net 31.12.11
ACTIF					
Immobilisations incorporelles	2.1	10 081	(6 207)	3 874	3 551
Immobilisations corporelles	2.2	1 509	(1 208)	301	300
Immobilisations financières	2.3	7 457	(6 920)	537	375
Total de l'actif immobilisé		19 047	(14 335)	4 712	4 225
Stocks		253	(226)	28	48
Avances et acomptes versés		-	-	-	1
Créances clients et comptes rattachés	2.4	1 530	(782)	748	857
Autres créances	2.5	604	-	604	587
Valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	2.6	1 407	-	1 407	1 006
Charges constatées d'avance	2.7	332	-	332	253
Total de l'actif circulant		4 126	(1 008)	3 118	2 752
Écart de conversion d'actif		1	-	1	-
Total de l'actif		23 174	(15 343)	7 831	6 977

Données en milliers d'euros

PASSIF		Net 30.06.12	Net 31.12.11
Capital social.....		3 828	6 083
Réserve légale		157	157
Primes d'émission, de fusion, d'apport.....		333	52
Réserves indisponibles		1 864	2 278
Report à nouveau.....		-	-
Résultat de l'exercice		(2 465)	(5 200)
Total des capitaux propres	2.8	3 717	3 370
Provisions pour risques et charges	2.9	184	70
Cautions reçues	2.10	33	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.11	2 452	1952
Dettes fiscales et sociales	2.12	1 038	1 156
Autres dettes	2.13	150	164
Produits constatés d'avance	2.14	257	264
Total du passif circulant.....		4 114	3 607
Écart de conversion passif		-	-
Total du passif		7 831	6 977

2. Compte de résultat social

<i>Données en milliers d'euros</i>	Notes	S1'2012 <u>(6 mois)</u>	S1'2011 <u>(6 mois)</u>	2011 <u>(12 mois)</u>
Production vendue de service.....	3.1	3 425	3 786	7 192
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges.....	3.5	433	84	250
Autres produits		34	175	277
Total produits d'exploitation		3 892	4 045	7 719
Achat de marchandises	3.2	(494)	(749)	(1 025)
Variation de stock.....		(20)	(90)	(182)
Autres achats et charges externes.....	3.3	(2 298)	(2 854)	(5 274)
Impôts, taxes et versements assimilés.....		(170)	(138)	(286)
Charges de personnel	3.4	(2 055)	(1 899)	(3 475)
Dotations aux amortissements et aux provisions.....	3.5	(759)	(555)	(1 159)
Autres charges	3.5	(445)	(115)	(253)
Total charges d'exploitation		(6 241)	(6 400)	(11 654)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 349)	(2 355)	(3 936)
RESULTAT FINANCIER	3.6	(119)	97	(1 224)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS.....		(2 468)	(2 258)	(5 160)
RESULTAT EXCEPTIONNEL		3	37	(40)
Impôts sur les bénéfices	3.7	-		-
RESULTAT NET		(2 465)	(2 221)	(5 200)

3. Compte de résultat pro-forma

Le 29 décembre 2011, la société Videofutur Stores (VFS) a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de la société Videofutur Entertainment Group. L'activité de VFS était la gestion de magasins Videofutur.

Cette activité étant exercée par la société Videofutur à compter du 1er janvier 2012, le Direction a décidé d'établir des comptes pro-forma au 30 juin 2011 et au 31 décembre 2011 intégrant l'activité de VFS et permettant ainsi la comparaison avec les comptes sociaux de Videofutur au 30 juin 2012.

<i>Données en milliers d'euros</i>	S1'2012	S1'2011	2011
	(6 mois)	<i>(non audité)</i> (6 mois)	<i>(non audité)</i> (12 mois)
Production vendue de service.....	3 425	3 807	7 350
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges.....	433	94	270
Autres produits	34	84	109
Total produits d'exploitation	3 892	3 985	7 729
Achat de marchandises et matières premières.....	(494)	(781)	(1 088)
Variation de stock.....	(20)	(90)	(182)
Autres achats et charges externes.....	(2 298)	(2 592)	(4 879)
Impôts, taxes et versements assimilés	(169)	(148)	(354)
Charges de personnel	(2 055)	(2 443)	(4 950)
Dotations aux amortissements et aux provisions.....	(759)	(601)	(1 327)
Autres charges	(445)	(115)	(254)
Total charges d'exploitation	(6 241)	(6 770)	(13 034)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 349)	(2 786)	(5 305)
RESULTAT FINANCIER	(119)	74	65
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(2 468)	(2 712)	(5 240)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3	15	58
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
RESULTAT NET	(2 465)	(2 697)	(5 182)

4. Situation nette

Données en milliers d'euros	Nombre d'actions regroupées	Nombre d'actions non regroupées	Montant	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve indisponible	Report à nouveau	Résultat de la période	Total Capitaux propres
Au 31 décembre 2009	-	671 783 880	6 718	-	-	-	(12 168)	3 134	(2 316)
Augmentation de capital résultant de la souscription en numéraire de 486.851.366 actions nouvelles au prix de 0,0206€ par action	-	486 851 366	4 869	5 143	-	-	-	-	10 012
Augmentation de capital résultant de la souscription par incorporation de créances de 184.932.514 actions nouvelles au prix de 0,0206€ par action	-	184 932 514	1 849	1 953	-	-	-	-	3 802
Réduction de capital par annulation de 507.134.008 actions de la Société à l'effet d'apurer les pertes des exercices antérieurs et imputation sur le compte prime d'émission du solde de ces pertes	-	(507 134 008)	(5 072)	(7 096)	-	-	12 168	-	-
Regroupement des actions de la Société à raison de 1 action regroupée pour 22 actions non regroupée	38 011 987	(836 263 714)	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	157	-	2 977	(3 134)	-
Résultat net de la période.....	-	-	-	-	-	-	-	(5 642)	(3 158)
Au 31 décembre 2010	38 011 987	170 038	8 364	-	157	-	2 977	(5 642)	5 856
Affectation du résultat de l'exercice précédent.....	-	-	-	-	-	-	(5 642)	5 642	-
Réduction de capital à l'effet d'apurer les pertes des exercices antérieur et imputation sur le compte de réserve indisponible	-	-	(4 943)	-	-	2 278	2 665	-	-
Augmentation de capital résultant de la souscription de 29 570 884 ABSA	29 570 884	-	2 662	295	-	-	-	-	2 957
Affectation de dépenses liées à l'augmentation de capital.	-	-	-	(243)	-	-	-	-	(243)
Regroupement des actions de la Société à raison de 1 action regroupée pour 22 actions gratuites	7 493	(170 038)	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de la période.....	-	-	-	-	-	-	-	(5 200)	(5 200)
Au 31 décembre 2011	67 590 364	-	6 083	52	157	2 278	-	(5 200)	3 370
Augmentation de capital résultant de l'exercice de 28 123 001 BSA	28 123 001	-	2 531	281	-	-	-	-	2 812
Affectation du résultat de l'exercice précédent.....	-	-	-	-	-	(2 278)	(2 922)	5200	-
Réduction du capital motivée par des pertes	-	-	(4 786)	-	-	1 864	2 922	-	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	-	(2 465)	(2 465)
Au 30 juin 2012	95 713 365	-	3 828	333	157	1 864	-	(2 465)	3 717

5. Tableau des flux de trésorerie

Données non auditées, en milliers d'euros (principes comptables français)	S1'2012	S1'2011
Flux net de trésorerie consommés par l'activité	(1 410)	(2 262)
dont capacité d'autofinancement	(1 838)	(1 761)
dont variation du besoin en fonds de roulement	428	(501)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1 001)	(1 238)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	2 812	-
Variation nette de trésorerie	401	(3 500)
Trésorerie à l'ouverture	1 006	5 686
Trésorerie à la clôture	1 407	2 186

6. Notes Annexes aux états financiers annuels

Les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse.

Généralités

Vidéo Futur Entertainment Group S.A (« la Société » ou « Videofutur ») est une société anonyme domiciliée en France et régie par les dispositions de la loi française. La Société a été constituée en novembre 2002 et est cotée sur le marché régulé NYSE Alternext d'Euronext depuis le 27 janvier 2010.

Videofutur est spécialisée dans la distribution de contenus vidéo payants en formats DVD et V&D à destination du grand public, sur internet (videofutur.fr) et à travers un réseau de magasins ainsi que sur des équipements d'électronique grand public connectés à Internet.

Basée à Gennevilliers, la Société compte 125 collaborateurs au 30 juin 2012 et a généré un chiffre d'affaires de 3,42 millions d'euros sur le semestre clos le 30 juin 2012.

NOTE 1 - FAITS MAJEURS, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Faits majeurs

Videofutur a annoncé en mai 2012 le lancement de sa nouvelle plateforme de marque au travers de 3 axes principaux : nouvelle identité, nouveau positionnement et nouvelles offres, afin d'offrir à ses clients du choix, des petits prix, de la simplicité et l'appartenance à une communauté. Cette plateforme se décline sur l'ensemble du réseau (37 magasins dont 33 détenus en propre et 4 au travers de la filiale GPRM Agen, au 30 juin 2012), sur le site internet videofutur.fr ainsi que sur les équipements connectés (tablettes et téléviseurs).

Dans un marché actif du cinéma, où l'accès aux nouveautés reste la motivation principale, Videofutur se positionne pour répondre aux attentes du consommateur et a lancé sa nouvelle signature : « n'attendez pas que ça passe à la télé ! ».

Grâce l'offre d'abonnement PassDuo combinant la location illimitée de DVD / Blu-ray et la V&D, Videofutur permet à chacun de ses clients de bénéficier de toutes les dernières sorties de l'année mais aussi des films des années précédentes et propose la seule offre d'abonnement du marché qui donne l'accès à tous les films avant leur passage à la télévision.

Cette offre tarifaire à bas coût (6,99€ abonnement de location illimitée de DVD / Blu-ray et 2,99€ la V&D) permet aujourd'hui de proposer aux 45.000 abonnés PassDuo (au 30/09/12) un catalogue de 20.000 films disponibles.

Le premier semestre 2012 a été marqué par la croissance du chiffre d'affaires réalisé auprès des clients recrutés par la Société à travers son parc de magasins en propre et sur le portail videofutur.fr et la poursuite d'un niveau d'investissements significatifs portant sur l'acquisition de fonds de commerce sous enseigne Videofutur (5 magasins achetés au cours du 1er semestre) et l'agrandissement du catalogue de contenu.

Au cours du semestre écoulé, la Société a aussi poursuivi ses efforts de réduction et de maîtrise de ses coûts de fonctionnement.

Videofutur a par ailleurs obtenu la qualification « Entreprise Innovante » d'Oséo au 1er semestre 2012.

Fin mars 2012, 28 123 001 BSA avaient été exercés à un prix de 0,10 €, permettant ainsi une augmentation de capital de 2,8 M€ en numéraire. Le solde des BSA non exercés, soient environ 5%, a été annulé. Ces BSA avaient été émis lors de l'opération de recapitalisation de novembre 2011, sous forme d'une émission d'ABSA par offre au public, ayant fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers.

L'Assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2012 a réduit le capital social de Videofutur d'un montant de 4 786 K€, pour le ramener de 8 614 K€ à 3 828 K€, par imputation à hauteur de 2 922 K€ sur le compte « Report à Nouveau Débiteur » et par affectation à hauteur de 1 864 K€ à un compte de « Réserve Spéciale Indisponible ».

La répartition du capital au 30 juin 2102 est la suivante :

- Société J2H et M. Joseph Haddad : 42.3 %
- Fonds de Mousse Partners : 22.2 %
- Netgem : 3.1%
- Autres administrateurs et salariés : 0.5%
- Auto détention : 0,2 %
- Flottant : 31.7%

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de la Société sont présentés dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité de l'exploitation, et ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et les règles et méthodes relatives aux comptes annuels (règlement 99-03 du Comité de Réglementation Comptable).

Les comptes intermédiaires au 30 juin 2012 ne comprennent pas toutes les informations requises lors de la préparation des comptes annuels et doivent donc être lus de manière concomitante avec les états financiers au 31 décembre 2011. En effet, l'annexe des comptes intermédiaires au 30 juin 2012 ne comporte que les informations relatives aux transactions et événements qui se révèlent importants pour la compréhension des comptes intermédiaires et qui sont visées par la recommandation CNC n°99-R-01.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Environnement économique

La crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Ces éléments ont été pris en considération pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes semestriels.

Au 30 juin 2012, la Société dispose d'une trésorerie nette de K€ 1 407 et de capitaux propres positifs à hauteur de K€ 3 717 sans endettement.

La couverture des besoins de financement liés à l'activité et aux investissements destinés à soutenir la stratégie de développement de la Société sera assurée par la trésorerie nette disponible et au moyen d'une opération de financement dont les modalités seront précisées au cours du second semestre 2012.

NOTE 2 NOTES RELATIVES AU BILAN

2.1 Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Frais de développement, Logiciels et licences	Frais d'encodage VOD	DVD	Brevets et marques	Autres	Fonds de commerce et droit au bail	Total
VALEUR BRUTE							
Au 31 décembre 2011	1 598	819	4 255	482	17	2 141	9 312
Acquisitions	11	33	441	-	-	284	769
Virement poste à poste	2	-	-	(2)	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Au 30 juin 2012	1 611	852	4 696	480	17	2 425	10 081
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
Au 31 décembre 2011	(1 557)	(806)	(3 034)	(301)	(5)	(58)	(5761)
Dotations	(35)	(14)	(397)	-	-	-	(446)
Virement poste à poste	(1)	-	-	1	-	-	-
Reprises/ Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Au 30 juin 2012	(1 593)	(820)	(3 431)	(300)	(5)	(58)	(6 207)
VALEUR NETTE							
Au 31 décembre 2011	41	13	1 221	181	12	2 083	3 551
Au 30 juin 2012	18	32	1 265	180	12	2 367	3 874

Les acquisitions de la période s'établissent à 769 K€ et sont principalement constituées des éléments suivants :

- K€441 sont liés à l'acquisition de galettes DVD à droits locatifs exploités dans le cadre des activités de location de DVD distribuées par Internet et au sein des réseaux de magasins et automates opérés en direct par la société ;
- K€284 de fonds commercial et droit au bail suite aux rachats de fonds de commerce (5 magasins).

Il n'y a pas eu de provision complémentaire comptabilisée au 30 juin 2012. Ces provisions concernent les actifs DVD pour K€219, les brevets et marques pour K€300 et la valeur de certains fonds de commerce pour K€58. Les amortissements des immobilisations incorporelles sont enregistrés en charges d'exploitation pour leur totalité.

2.2 Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Installations, agencements et aménagements	Matériels de bureau et mobiliers informatiques	Matériel de transport	Mat et outillage	Construction	Immo. en cours	Total
VALEUR BRUTE							
Au 31 décembre 2011	819	475	3	120	24	3	1 443
Acquisitions	45	14	-	2	-	6	67
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Au 30 juin 2012	864	489	3	122	24	9	1 509
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
Au 31 décembre 2011	(573)	(434)	(3)	(106)	(24)	-	(1 140)
Dotations	(48)	(17)	-	(2)	-	-	(67)
Reprises	-	-	-	-	-	-	-
Au 30 juin 2012	(621)	(451)	(3)	(108)	(24)	-	(1 207)
VALEUR NETTE							
Au 30 juin 2012	243	38	-	14	-	9	301

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles sont enregistrées en exploitation.

2.3 Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Participations et autres titres immobilisés	Créances liées à des participations	Autres immobilisations financières	Total
VALEUR BRUTE				
Au 31 décembre 2011	58	6 911	323	7 292
Acquisitions - Augmentations	1	146	47	194
Cessions – Diminutions	-	(3)	(26)	(29)
Au 30 juin 2012	59	7 053	345	7 457
DEPRECIATIONS				
Au 31 décembre 2011	(58)	(6 862)	-	(6 920)
Dotations	-	-	-	-
Reprises	-	-	-	-
Au 30 juin 2012	(58)	(6 862)	-	(6 920)
VALEUR NETTE				
Au 30 juin 2012	1	192	344	537

Les principaux mouvements intervenus au cours de l'exercice 2012 sont les suivants:

- À la clôture, la valeur nette des créances liées à des participations s'établit à K€ 192 contre K€ 49 au 31 décembre 2011. Cette hausse provient principalement d'avances en compte courant à la filiale GPRM Agen. Aucune provision complémentaire n'a été passée en 2012.
- La valeur nette du poste « Autres immobilisations financières » s'élève à K€ 344 contre K€ 324 au 31 décembre 2011, et est constituée de la valeur des actifs en espèces et en actions propres détenus dans le cadre du contrat de liquidité (K€ 49) et de dépôts et cautionnements divers (K€ 295).

2.4 Créances clients et comptes rattachés

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Valeur brute	1 530	1 815
Dépréciations cumulées	(782)	(958)
Valeur nette	748	857

La diminution des créances clients en valeur brute sur la période est principalement liée à l'annulation de créances historiques grand public devenues irrécouvrables, déjà provisionnées à 100%, à hauteur de 442k€. De façon concomitante, une reprise de provision à hauteur de K€422 a été comptabilisée au 30 juin 2012.

Une nouvelle dotation de 246K€ a en parallèle été comptabilisée au 30 juin 2012 au titre des impayés liés aux abonnements proposés par le groupe.

2.5 Autres créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
État – TVA	317	367
Avoirs à recevoir	181	130
Débiteurs divers	106	90
Total autres créances	604	587

2.6 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Disponibilités	1 407	1 006
Total disponibilités et valeurs mobilières de placement	1 407	1 006

L'amélioration du poste « Disponibilités » est liée à l'augmentation de capital réalisée au cours du premier semestre 2012.

2.7 Charges constatées d'avance

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Minimum garantis (« MG »)	160	129
Autres charges constatées d'avance	172	124
Total charges constatées d'avance	332	253

2.8 Capitaux Propres

Capital social

Au 30 juin 2012, le capital social de la Société s'élève à K€3 828 et est intégralement libéré. Il est composé de 95 713 365 actions.

Aucune nouvelle attribution de BSPCE n'a été réalisée au premier semestre 2012.

Au cours du 1^{er} semestre 2012, 1.035.000 actions gratuites ont été attribuées aux salariés de Videofutur.

Au 30 juin 2012, les actifs figurant au compte de liquidité correspondent à 245 525 actions propres valorisées à K€ 27 et à K€ 22 en espèces. Au cours du premier semestre 2012, les moyens alloués au contrat de liquidité mis en place en janvier 2010 n'ont pas évolué (K€ 100) et les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat ont généré une moins-value nette non significative.

2.9 Provisions

Les provisions s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Dotations	Reprises utilisées	Reprises Non utilisées	30/06/2012
Provisions à caractère social et pour litiges	60	-	(6)	-	54
Provision pour restructuration	10	-	-	-	10
Provision pour risques et charges	-	119	-	-	119
Provision pour perte de change	-	1	-	-	1
Total provisions	70	120	(6)	-	184
En exploitation		-	-		
En financier		120	-		
En exceptionnel		-	(6)		

Les provisions à caractère social et provisions pour litiges, dont le solde au 30 juin 2012 s'établit à K€54, sont estimées sur la base d'une revue au cas par cas.

La Société est partie à différents litiges qui opposent les anciens actionnaires majoritaires de la Société et Messieurs Baschet et Crasneau. Ces litiges sont liés à des faits antérieurs à la prise de contrôle de la Société par Netgem en mars 2008. Ces litiges ont fait l'objet de deux assignations similaires devant le Tribunal de Commerce de Paris en date des 8 novembre 2007 (« l'Assignation ») et 23 janvier 2008 (« l'Assignation Bis », ensemble les « Assignations »). Dans le cadre de l'acquisition des actions de la Société, Netgem a demandé aux apporteurs de Glowria de la garantir ainsi que de garantir Videofutur « de tous préjudices qui seraient effectivement supportés par Glowria et/ou Netgem dans le cadre de l'Assignation, ou de toute procédure liée ou résultant de l'Assignation ou ayant un objet commun avec celle-ci ». Cette garantie a été donnée sans solidarité entre les apporteurs qui sont les anciens actionnaires majoritaires. Ceux-ci se sont engagés à indemniser Videofutur notamment de tous préjudices tels que définis ci-avant au prorata de leur participation à l'apport sous réserve d'une franchise de 10.000 euros à la charge éventuelle de la Société.

Par ailleurs, une plainte contre X avec constitution de partie civile a été déposée le 10 septembre 2010 devant le Doyen des juges d'instruction du Tribunal de Grande Instance de Paris par certains anciens actionnaires minoritaires de Glowria. Cette plainte vise le délit de présentation de comptes annuels infidèles pour les comptes de l'année 2006 de Glowria, en raison, selon les plaignants, de l'inscription d'une provision infondée, ainsi que le délit d'escroquerie, au motif, selon la plainte, que les actionnaires majoritaires de Glowria auraient tenu un discours mensonger et auraient employé des manœuvres frauduleuses à l'égard des plaignants pour les évincer du capital de la Société.

Par un jugement du 21 janvier 2011, le Tribunal de commerce de Paris a, décidé de surseoir à statuer pour une bonne administration de la justice après avoir observé que les défendeurs et la Société s'en rapportaient à la sagesse du Tribunal et tout en condamnant les demandeurs aux dépens d'instance.

Comme indiqué dans le jugement précité du Tribunal de commerce de Paris, le point de vue de la Société est que la plainte précitée est une plainte de complaisance, tardive et inexacte et constitue une dénonciation calomnieuse.

La société a décidé de maintenir 10 K€ de provisions en vue d'assumer les éventuelles conséquences négatives du litige.

Les provisions pour restructuration recouvrent l'ensemble des coûts associés aux procédures de liquidation de l'ensemble des filiales allemandes de la Société. Ces coûts correspondent dorénavant essentiellement à des engagements sur honoraires de liquidation.

Une provision à caractère financier a été constituée à la suite d'une demande de la Banque Populaire des Alpes de recouvrement d'une caution donnée par Videofutur relative à sa filiale Ève et Cie. En effet, VideoFutur avait consenti une caution personnelle et solidaire à hauteur de K€250 en garantie du remboursement d'un prêt de

K€550 consenti par la banque à Eve & Cie. De manière concomitante, le co-actionnaire de VideoFutur dans Eve & Cie a consenti une caution personnelle et solidaire à la Banque Populaire des Alpes pour un montant de K€250. Le filiale de Videofutur a remboursé une partie du prêt sur 2011 qui porte le solde à 238 K€ au 30/06/12. Le montant de la provision a donc été évalué à K€ 119 au 30 juin 2012. Au 31 décembre 2011, cette caution était mentionnée dans les engagements hors bilan.

2.10 Cautions reçues

Une caution d'un montant de 10 euros par client abonné a été mise en place en mai pour le réseau magasin et en juin pour le réseau par voie postale afin de couvrir la non restitution des DVD.

2.11 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Dettes fournisseurs.....	1 324	910
Dettes sur immobilisations.....	194	11
Factures non parvenues.....	934	1 031
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 452	1 952

2.12 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Dettes sociales.....	806	895
Dettes fiscales.....	232	261
Dettes fiscales et sociales	1 038	1156

2.13 Autres dettes

Le poste « Autres dettes » se monte à 150 K€ au 30 juin 2012 contre 164K€ en 2011. Il est principalement composé d'avoirs à établir en faveur de clients exploitants ou grand public ainsi que de dettes diverses.

2.14 Produits constatés d'avance

Au 30 juin 2012, les produits constatés d'avance s'établissent à K€257 dont K€ 162 liés notamment aux offres de cartes prépayées commercialisées par la Société.

La Société considère que ces prestations seront réalisées et reconnues en chiffre d'affaires à compter du 1^{er} juillet 2012.

2.15 Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	184	130
Clients et comptes rattachés – Factures à établir	42	23
Autres produits à recevoir	42	11
État, produits à recevoir	131	31
TOTAL	399	195

Charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés - Factures non parvenues.....	934	1 031
Clients - Avoirs à établir.....	143	142
Dettes fiscales et sociales	550	559
Autres charges à payer	-	-
TOTAL	<u>1 627</u>	<u>1 732</u>

NOTE 3 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Chiffre d'affaires

Videofutur annonce un chiffre d'affaires sur le premier semestre 2012 de € 3,42 millions. Au global, hors activités historiques non poursuivies de service aux franchisés, le chiffre d'affaires du premier semestre 2012 s'établit à 3.25 M€. Au 30/06/12, plus de 40 000 consommateurs sont abonnés aux offres cinéma de Videofutur, à comparer à 25 000 abonnés au 31 décembre 2011.

Comme en 2011, le chiffre d'affaires 2012 de la Société a été principalement réalisé en France.

3.2 Achats de marchandises

Le poste « Achats de marchandises » se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<u>S1'2012</u>	<u>S1'2011</u>	<u>31/12/2011</u>
Redevances et minimum garantis (VOD/DVD)	454	436	662
Achats de DVD locatifs, nets des remises arrière	27	234	228
Autres achats (Redevances partenaires, consommables, etc.)	13	79	135
Achats de marchandises	<u>494</u>	<u>749</u>	<u>1 025</u>

La diminution de ce poste, essentiellement constitué de coûts variables, est corrélée à la baisse du chiffre d'affaire des activités historiques de réseaux dont l'activité n'est plus maintenue (grossiste de DVD).

3.3 Autres achats et charges externes

La baisse s'explique principalement par la TUP de VFStore qui a fait disparaître des rétrocessions intragroupes.

3.4 Effectifs et charges de personnel

Au 30 juin 2012, l'effectif total hors personnel mis à disposition de la Société s'élève à 125, en hausse de 13% par rapport au 31 décembre 2011, du fait de l'acquisition de 5 magasins sur le semestre écoulé.

Les charges de personnel au 30 juin 2012, y compris indemnités et charges patronales, se sont élevées à K€ 2 055 contre K€ 3 475 en 2011 et K€ 1 899 au 1^{er} semestre 2011

3.5 Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions, transferts de charges, Autres charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1'2012	S1'2011	31/12/2011
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles	446	478	1 016
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles.....	67	33	60
Dotations aux provisions sur actifs circulants (stocks, créances).....	246	44	82
Reprises sur provisions sur actifs circulants (stocks, créances).....	(422)	(84)	(245)
Transferts de charges.....	(11)	-	(4)
Dotation aux amortissements et provisions, nettes des reprises, et transferts de charge	326	471	909
Autres charges	445	115	253

La réduction des dotations aux amortissements et provisions nette des reprises sur le semestre écoulé par rapport au 1^{er} semestre 2011 est liée à la reprise de 422k€ de créances irrécouvrables (cf. 2.4). Cette reprise de 422k€ est compensée par la constatation d'une créance irrécouvrable de 442k€ matérialisée par la hausse du poste « autres charges » au compte de résultat.

Une nouvelle dotation de 246K€ a en parallèle été comptabilisée au 30 juin 2012 au titre des impayés liés aux abonnements proposés par le groupe.

3.6 Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1'2012	S1'2011	31/12/2011
Reprises sur provisions	1	14	17
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	-	33	36
Gains de change	-	1	2
Autres produits financiers	1	51	80
Produits financiers	2	99	135
Dotations financières aux amortissements et provisions	(120)	(1)	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	(5)
Pertes de change	(1)	(1)	(3)
Mali de fusion	-	-	(1 351)
Charges financières	(121)	(2)	(1 359)
Résultat financier	(119)	97	(1 224)

Une provision à caractère financier de 119k€ a été constituée à la suite d'une demande de la Banque Populaire des Alpes de recouvrement d'une caution donnée par Videofutur relative à sa filiale Ève et Cie.

3.7 Impôts

Compte tenu de la perte de l'exercice, aucun impôt n'a été comptabilisé au 30/06/2012.

Au 31 décembre 2011, la Société dispose de déficits fiscaux proches de 31,6 M€ qui pourront être utilisés sur les bénéfices futurs. Depuis la Loi de finances 2004, ces déficits peuvent désormais être reportés indéfiniment.

NOTE 4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1 Engagements hors bilan

Dans le cadre de son activité, la Société est amenée à prendre un certain nombre d'engagements. Certains engagements ont fait l'objet de provisions.

4.1.1 Engagements de location

Un bail précaire a été signé le 3 octobre 2011 pour une durée de 1 an pour le rez-de-chaussée de l'allée des Barbanniers à Gennevilliers, sans dépôt de garantie, et pour un loyer mensuel de K€ 6 HT, en cours de renouvellement jusqu'au 3 octobre 2013.

Dans le cadre de l'exploitation d'un certain nombre de fonds de commerce (magasins et automates, repris notamment au cours des exercices précédents), la Société a contracté un ensemble de baux qui ont représenté au 30 juin 2012 une charge globale de loyer de K€ 502.

Au 30 juin 2012, les échéances de loyers minima futurs, hors charges de maintenance, au titre de ces baux s'établissent à K€ 375.

Les dépôts de garantie versés par la Société lors de la conclusion de ces baux s'élèvent à K€ 295 et ont été comptabilisés en immobilisations financières.

4.1.2 Engagements d'achats de contenus

La Société s'est engagée à mettre à son catalogue le « line up » VOD des majors sur plusieurs années. La quantité de titres à acheter dans ce cadre n'est pas connue à ce jour mais les conditions tarifaires ont été contractualisées et incluent des minima garantis.

Ainsi, au 30 juin 2012, le montant des engagements de minimum garantis facturés d'avance par les éditeurs et portant sur le deuxième semestre s'établissait à K€ 159 (contre K€ 129 à fin 2011 au titre de l'exercice 2012). Au-delà de ce montant, la Société n'est pas en mesure d'évaluer de façon précise les engagements futurs pris vis-à-vis des éditeurs DVD et VOD.

4.1.3 Engagements reçus

Netgem SA s'est porté caution solidaire de la Société dans le cadre d'un contrat de services conclu en décembre 2009 avec un opérateur Telecom. Ces engagements sont toujours valables au 30 juin 2012.

Dans le cadre du contrat d'apport conclu en décembre 2007 entre certains actionnaires de la Société, Netgem et la société J2H, les apporteurs de titres de la Société parties au contrat (les « Apporteurs ») se sont engagés, irrévocablement et sans solidarité entre eux, à indemniser la Société de tous préjudices (en ce compris les frais de justice et autres honoraires raisonnables) effectivement supportés par la Société dans le cadre de l'assignation déposée auprès du Tribunal de Commerce de Paris en date du 8 novembre 2007, ou de toute procédure liée ou résultant de l'assignation ou ayant un objet commun avec celle-ci. Selon les termes du contrat d'apport, il a été convenu qu'aucune indemnisation ne sera due par les Apporteurs tant que le montant cumulé des préjudices prononcés au titre de l'assignation n'atteint pas en cumulé K€ 10 (cf. note 2.10 – Provision).

4.1.4 Engagements donnés

Par ailleurs, la Société Générale a consenti des engagements de caution d'un montant total de K€ 152 au profit de trois fournisseurs.

4.2 EVENEMENT POSTERIEUR

Une émission d'obligations convertibles en octobre 2012 renforcera la trésorerie de la Société afin de lui permettre de faire face à ses engagements au cours des 12 prochains mois suivant la réalisation de l'opération. Elle permettra aussi de financer le développement de la Société et l'évolution de son business model dans un cadre concurrentiel accru, avec pour objectif un retour à l'équilibre.

L'opération de refinancement va aussi permettre à la Société de renforcer la composante digitale de la Société, à savoir :

- L'intégration dans son offre d'abonnement PassDuo d'une composante sVOD (téléchargement illimité par abonnement) ;
- Le renforcement des canaux de distribution web en complément de son réseau de magasins. Dans ce contexte, la Société durcit ses critères de sélection des fonds de commerce rachetés (nombre de clients actifs, montant de l'investissement).

4.3 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

4.3.1 Rémunération des dirigeants et administrateurs

Comme en 2011, aucun jeton de présence n'a par ailleurs été alloué aux administrateurs de la Société au cours du semestre écoulé.

Le montant total des rémunérations au titre des avantages à court terme et avantages en nature alloués aux membres du comité de direction et des organes d'administration de la Société, s'est élevé à K€ 220 sur le semestre écoulé, contre K€ 666 au 31/12/2011.

La Société n'a pas mis en place de mécanisme de prime de départ ou d'arrivée pour les mandataires sociaux. Il n'existe pas non plus de régime complémentaire de retraite spécifique pour les mandataires sociaux.

Il n'y a pas d'avantages postérieurs à l'emploi pour les dirigeants de la Société.

4.3.2 Information concernant les parties liées et entreprises liées

Les soldes et transactions indiqués ci-dessous sont principalement liés à l'exécution des conventions conclues avec la société Netgem SA, au titre notamment de prestations de mise à disposition de personnels et de services techniques, et à des conventions conclues avec des filiales :

	Sociétés sœurs Netgem SA et NMS SA (filiale de Netgem)	Filiales et participations	Total
30/06/12 - en milliers d'euros			
Immobilisations financières	-	49	49
Créances clients et comptes rattachés	26	149	175
Total Actifs	26	198	224
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	230	149	379
Autres dettes	-	-	-
Total Passifs	230	149	379
Produits d'exploitation	22	-	22
Produits exceptionnels	-	-	-
Charges d'exploitation	45	-	45
Charges financières	-	-	-

<i>31/12/2011 - en milliers d'euros</i>	Sociétés sœurs Netgem SA et NMS SA (filiale de Netgem)	Filiales et participations	Total
Immobilisations financières	-	49	49
Créances clients et comptes rattachés	-	149	149
Total Actifs	-	198	198
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199	149	348
Autres dettes	-	-	-
Total Passifs	199	149	348
Produits d'exploitation	80	-	80
Produits exceptionnels	-	-	-
Charges d'exploitation	45	-	45
Charges financières	-	-	-

4.4 ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

<i>30/06/2012 - en milliers d'euros</i>	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes financières (caution)	33	33	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 452	2 452	-	-
Personnel et comptes rattachés	320	320	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	486	486	-	-
Etat et autres collectivités publiques	232	232	-	-
Groupe et associés	6	6	-	-
Autres dettes	143	143	-	-
Produits constatés d'avance	257	257	-	-
TOTAL	3 929	3 930	-	-

III. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - PERIODE ALLANT DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société VIDEO FUTUR ENTERTAINMENT GROUP et en réponse à la demande de votre Conseil d'administration, nous avons effectué un examen limité des comptes de celle-ci relatifs à la période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société VIDEO FUTUR ENTERTAINMENT GROUP au 30 juin 2012, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes contenues dans l'annexe des comptes semestriels :

- Le paragraphe « Environnement économique » de la note 1, décrit l'environnement économique dans lequel les comptes ont été établis et notamment le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation ;
- Le paragraphe 2.9 de la note 2, « Provisions » qui mentionne l'existence d'un litige entre la société et certains actionnaires et l'absence de conséquence financière pour la société si l'issue s'avérait défavorable.

Fait à Paris, le 27 septembre 2012

Le Commissaire aux Comptes

Burband Klinger & Associés